

# Comité local pour l'emploi

Un territoire vieillissant porté par l'emploi public et  
un savoir-faire industriel

juin 2026



Nevers

L'information sur  
Emploi • Formation • Orientation en région

# Comité local pour l'emploi

Nevers

## SOMMAIRE



### 03 SYNTHÈSE

- 03 > Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?
- 03 > Le territoire est-il attractif ?
- 04 > Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?
- 06 > L'emploi progresse-t-il ?
- 07 > Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?
- 07 > Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?
- 09 > Quels niveaux de formation et de qualification ?
- 10 > Quel niveau de précarité sur le territoire ?

### 11 FORCES - FAIBLESSES

### 22 SOURCES DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIE



# Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?<sup>1</sup>



## Un fort enjeu lié au vieillissement de la population et à l'accompagnement de la dépendance

Le territoire d'intervention du **CLPE de Nevers est très rural à l'exception de la communauté d'agglomération (CA) de Nevers**. Les EPCI qui le composent sont globalement des EPCI ruraux peu densément peuplés, à faibles revenus, en dehors de la CA de Nevers et la communauté de communes Loire et Allier, rurale, de classe moyenne ou plutôt aisée.

Située sur la "diagonale du vide", ce CLPE compte plus de 110 000 habitants. Il est caractérisé par une **densité de population** très variée allant de 13,2 habitants/km<sup>2</sup> dans la Cc Amognes Coeur du Nivernais à 253 habitants/km<sup>2</sup> dans la CA de Nevers.

**Sa population diminue entre les deux derniers recensements (2016 et 2022)**. Le vieillissement de la population génère un solde naturel négatif. Ce vieillissement concerne également la population active et devrait perdurer selon les projections de population.

Le **vieillissement de la population** crée, par ailleurs, des besoins de soins de proximité et de services à domicile. Or, en dehors de la CA de Nevers, l'accès aux équipements et aux services est plus difficile et la population est très dépendante de la voiture pour y accéder.

La très grande majorité des communes est touchée par ces tendances démographiques négatives : la population y diminue et le vieillissement y est plus marqué. **La situation est légèrement plus favorable dans les communes de l'ouest du territoire** qui bénéficient de la proximité de Nevers et de son offre de services développée, tout comme d'autres territoires proches d'une grande agglomération.



En savoir plus...

## Le territoire est-il attractif ?



### Un territoire globalement peu attractif

Si le territoire du **CLPE de Nevers perd de la population du point de vue du solde naturel, son solde migratoire est globalement à l'équilibre**. Une légère attractivité résidentielle est présente dans les deux EPCI du nord du territoire, à l'inverse du sud. Néanmoins, cette attractivité ne permet au CLPE ni de compenser le solde migratoire négatif des autres EPCI, ni de réduire le **solde naturel négatif de la population de tous les EPCI** entre les deux derniers recensements.

**La mobilité domicile-travail des habitants du territoire est très faible**. Seuls 13 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur du territoire. Ces "sortants" travaillent principalement en Auvergne-Rhône-Alpes, dans le CLPE de Cosne-Cours-sur-Loire et en région Centre-Val de Loire. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce constat : le volume d'emplois au sein du territoire est suffisamment élevé pour les actifs résidant, il n'y a pas de grande agglomération à proximité qui attire les travailleurs, les résidents sont peu mobiles...

**Le territoire n'est également pas attractif du point de vue économique comme le montre l'arrivée limitée de travailleurs pendulaires**. Ainsi, seuls 17 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur. Ces "entrants" sont, pour la plupart, issus de la région Centre-Val de Loire, du CLPE de Cosne-Cours-sur-Loire et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

<sup>1</sup> Les sources de données utilisées dans ce document sont consultables page 22.



# Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



## Le tertiaire comme moteur du territoire et des spécificités industrielles

**La proportion d'emplois tertiaires non marchands (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale) est supérieure de plus de 4 points dans le territoire par rapport au niveau régional.** En effet, le territoire est le chef-lieu de département, il héberge également le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers et des EHPAD. L'emploi public du territoire inclut également l'enseignement primaire, secondaire et universitaire. L'emploi a progressé entre les deux derniers recensements dans les secteurs de l'Administration publique, l'Enseignement et les Activités pour la santé humaine. À l'inverse, il a diminué dans le secteur de l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.

L'emploi public est bénéfique pour le territoire car ces emplois sont moins exposés aux crises et à la concurrence internationale que, par exemple, les emplois industriels. Il est toutefois soumis aux orientations budgétaires nationales dans un contexte de contraction de l'emploi public sur le long terme et de renouvellement partiel de départs à la retraite.

**Le service public, reposant pour l'essentiel sur les agents publics, manque néanmoins de moyens humains, comme en témoignent les problématiques de métiers en tension.** Dans le secteur de la santé, les problématiques d'attractivité du territoire s'inscrivent dans un département marqué par une désertification médicale croissante et un contexte de vieillissement de la population.

Dans **le tertiaire marchand**, le poids du secteur est presque équivalent à celui mesuré à l'échelon régional. Les secteurs qui emploient le plus d'actifs sont le Commerce, le Transport-entrepôt, les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim), l'Hébergement et la restauration et les Autres activités de services (dont réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques, coiffure, services funéraires, etc.). **Le nombre d'emplois est stable dans le secteur marchand entre les deux derniers recensements de la population, contre une hausse en région.** Certains secteurs spécifiques au territoire perdent des emplois. C'est le cas dans le Transport et entrepôt. Pour ce dernier, il est à noter la présence du technicentre SNCF de Nevers-Languedoc et l'appui du Pôle véhicule du futur en faveur du développement des industriels de l'automobile, des transports terrestres et des mobilités innovantes. Les secteurs de l'Édition, audiovisuel et diffusion et des Arts, spectacles et activités récréatives sont également concernés par une baisse de l'emploi. À l'inverse, les secteurs spécifiques du territoire comme les Activités des ménages en tant qu'employeurs bénéficient d'une augmentation du nombre d'emplois, en lien éventuellement avec le vieillissement de la population et de la dépendance. La croissance de l'emploi touche également le secteur de l'Hébergement et restauration. Ce secteur bénéficie du tourisme sur le canal du Nivernais, deuxième canal de France en termes de fréquentation, de la proximité du Parc naturel régional du Morvan et d'autres atouts touristiques : ville ducal de Nevers, axe ligérien, part de résidence secondaire élevée dans la CC Amognes Cœur du Nivernais, etc.

**L'emploi industriel est une spécificité du territoire** du CLPE de Nevers, particulièrement dans les secteurs de la Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, de la Métallurgie et fabrication de produits métalliques, de la Fabrication de machines et équipements et de la Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution. La proportion d'emplois dans ces secteurs est supérieure à la moyenne régionale. Le CLPE est, par ailleurs, localisé au sein du **Territoire d'industrie Nevers-Val de Loire**. Il bénéficie ainsi d'un accompagnement à la réindustrialisation et l'évolution numérique de ses industries. Le CLPE accueille également le **technopôle de Magny-Cours** dont le "circuit sert de laboratoire pour tester leurs innovations. Unique en France et implanté à Nevers, l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (ISAT) forme des ingénieurs spécialisés dans ces deux domaines. Par ailleurs, cette haute technologie développée

pour l'automobile a des applications dans d'autres domaines, tels que l'aéronautique ou le nucléaire" (cf. Insee Flash BFC n°219).

Le territoire souffre néanmoins du recul structurel de l'emploi industriel sur le long terme, lié à différents facteurs tels que la spécialisation dans des secteurs exposés à la concurrence internationale, la concentration de l'emploi dans un nombre limité d'établissements (dont des établissements étrangers), l'éloignement des très grandes métropoles, etc.

**Sur la période récente, l'emploi industriel baisse de façon beaucoup plus importante qu'en région.** Cette baisse se vérifie dans les secteurs de la Plasturgie, des Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements, de la Métallurgie et fabrication de produits métalliques, du Travail du bois, industries du papier et imprimerie, des Industries agroalimentaires et de la Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution.

À l'inverse, le **secteur de la Construction** (le bâtiment et les travaux publics principalement), dont la part est équivalente au niveau régional, a connu une **hausse de l'emploi entre les deux derniers recensements de la population**. Cette hausse est plus importante que celle relevée à l'échelon régional. Si la construction neuve se replie, les besoins en rénovation sont importants, avec un quart de passoires énergétiques au sein des résidences principales.

Enfin, la **proportion d'emplois dans le secteur agricole est inférieure à la moyenne régionale**. Ce secteur enregistre une **baisse de l'emploi, entre les deux derniers recensements de la population, soit un déclin beaucoup plus important que celui relevé au plan régional**. Dans le territoire du CLPE de Nevers, la production agricole s'oriente vers la polyculture et/ou le polyélevage et les bovins viandes. La filière lait valorise peu ses productions sous signe de qualité (AOC, AOP, IGP...) exceptée la filière viande (IGP agneau bourbonnais, volailles du Berry).

**Tous secteurs d'activité confondus, l'emploi diminue dans le territoire du CLPE de Nevers, entre les deux derniers recensements**, contre une hausse en région.



En savoir plus...

### Des attentes en termes de transition écologique

**Le besoin de logement et de rénovation, les usages de l'eau, les mobilités, l'accès aux soins et à la formation, etc. placent les services publics au cœur de la transition écologique. L'industrie** est également concernée au regard des problématiques de **décarbonation des processus de production**, tout comme le **transport généré par ces activités**. En complément, même si le **secteur agricole** représente une part relativement faible de l'emploi du territoire, il est particulièrement exposé aux changements climatiques en raison des sécheresses de plus en plus fréquentes ou encore de la concentration de fortes précipitations qui pèsent sur la qualité des productions. **L'évolution des attentes sociétales, l'orientation de l'agriculture vers des pratiques plus durables** et plus respectueuses de la nature impactent également le secteur. Enfin, la forte dépendance à la voiture pose la question de la **transition vers une mobilité moins émettrice de carbone**.

## SOURCES UTILISÉES POUR ANALYSER L'EMPLOI

- **Le Recensement de la population (Rp) de l'INSEE pour l'emploi total (pages 4 et 5)**

Le Rp de l'INSEE permet de réaliser **une analyse structurelle de l'emploi**. C'est la seule source de données permettant d'observer l'emploi total au lieu de travail : emploi privé, public, salarié, non salarié. Il est le résultat d'un sondage de la population sur 5 ans (exemple : de 2020 à 2024 pour le Rp millésimé 2022).

- **Les données URSSAF pour l'emploi salarié privé (ci-dessous)**

Les données URSSAF sont plus récentes mais moins complètes que celles issues du Rp de l'INSEE. Elles permettent de **compléter l'analyse par des informations plus conjoncturelles**. Elles couvrent l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel cotisant aux URSSAF. Elles n'incluent donc pas :

- les établissements du secteur public,
- les établissements relevant du régime agricole (suivis par la MSA),
- les particuliers employeurs et
- les actifs non salariés (chefs d'entreprise, indépendants, etc.).

## L'emploi progresse t-il ?



### Un maintien de l'emploi salarié privé sur le long terme contre une hausse en région

Un maintien de l'emploi salarié privé est observé entre 2014 et 2025 dans le CLPE contre une progression au niveau régional. Néanmoins, **sur le court terme, et à l'inverse des tendances régionales et départementales, une hausse de l'emploi salarié privé est observée** (4<sup>e</sup> trimestre 2024 - 4<sup>e</sup> trimestre 2025). Cette **hausse est exclusivement portée par les Services (hors commerce)**, les secteurs de l'Industrie, la Construction et le Commerce subissant une baisse de l'emploi salarié privé.

**À un niveau fin, les quatre premières activités les plus en déclin en termes de volume d'emplois**, sur cette dernière période, **relèvent néanmoins des services** : les Activités des agences de travail temporaire, les Activités des agences de publicité, la Restauration traditionnelle et la Coiffure. **Une hausse de l'emploi salarié privé est constatée dans certains secteurs qu'ils relèvent ou non du tertiaire marchand**. Les quatre premières activités, dont la croissance est la plus forte en volume d'emplois, sont la Métallurgie des autres métaux non ferreux (+5 % soit 42 emplois supplémentaires), le Transport ferroviaire interurbain de voyageurs (+3 % soit 38 emplois supplémentaires), la Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (+12 % soit 35 emplois supplémentaires), la Formation continue d'adultes (+21 % soit 31 emplois supplémentaires).

**La tendance positive de l'emploi à court terme vaut également pour l'emploi intérimaire à l'échelle de la Nièvre** (entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2024 et 2025). **Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) enregistrées dans le CLPE par l'URSSAF progressent également de 5 % en un an** (avril 2025 - mars 2026). **La hausse des embauches concerne presque tous les secteurs**. Les services rassemblant 92 % des DPAE.

Les évolutions des DPAE diffèrent légèrement selon le type de contrat. La hausse des embauches concerne davantage les contrats de courtes durées : +9 % pour les CDD de moins d'un mois et les CDD de 1 à 3 mois contre +5 % pour les CDI.



En savoir plus...

# Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



## Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi mais un taux de chômage plus élevé qu'en Bfc<sup>2</sup>

**Entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2025 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC diminue plus fortement qu'en Bfc.** La baisse des catégories A touche particulièrement les jeunes, celle des catégories ABC davantage les hommes et les seniors âgés de 50 ans ou plus. Il est à noter que les parts des demandeurs d'emploi ABC de longue durée et très longue durée sont légèrement plus faibles qu'au niveau régional. Toutefois, le niveau de formation des demandeurs d'emploi ABC est plus faible et la part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi et celle des bénéficiaires du RSA y sont plus importantes. Le taux de chômage, à l'échelle de la zone d'emploi de Nevers, est également supérieur à l'échelon régional et il est en hausse entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2024 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2025.

**Le nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail diminue sur un an** (avril 2025 - mars 2026) et cette baisse est plus importante qu'au niveau régional. Les baisses sont présentes dans tous les secteurs à l'exception de la Construction. L'Industrie est le secteur le plus touché devant les services et le commerce. Au sein des services, le secteur Transport et entreposage enregistre, quant à lui, une hausse des offres d'emploi ainsi que les Activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Enfin, comme en région, les emplois durables rassemblent la plus importante part des offres d'emploi (57 %) et leur baisse est plus faible que pour les contrats occasionnels ou temporaires.



En savoir plus...

## Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



## Une offre de formation en lien avec les spécificités locales et le poids des secteurs d'activité présents

### L'offre de formation initiale

L'offre de formation initiale par la voie scolaire s'articule autour de 11 lycées (dont un lycée agricole), le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de Nevers, cinq sites universitaires à Nevers (IUT, INSPE, ISAT et UFR Droit, sciences économique et politique) et deux établissements de santé ou de réadaptation : IFSI-IFAS à Nevers et Décize et Institut Paramédical des Métiers de la Rééducation (IPMR) à Nevers.

En complément de l'offre par la voie scolaire, 21 établissements proposent des formations en apprentissage à Nevers ou à proximité ainsi qu'à Decize. L'offre de formation est présente uniquement au nord-ouest (Nevers et à proximité) et au sud-ouest (Decize et Saint-Léger-les-Vignes), ce qui pose la question de la **mobilité pour accéder à la formation**.

<sup>2</sup> Taux de chômage mesuré à l'échelle de la zone d'emploi

**L'offre de formation limitée peut ainsi être la cause de départs de jeunes qui ne reviennent pas nécessairement dans le territoire à la fin de leurs études.** Par ailleurs, au regard des perspectives de fort vieillissement et de baisse de la population, les établissements scolaires du territoire risquent de se heurter à des difficultés pour maintenir une offre de formation diversifiée.

**L'offre de formation initiale présente dans le territoire du CLPE reflète, pour partie, les caractéristiques de l'emploi local<sup>3</sup>.** Ainsi, pour l'industrie, les spécialités de formation en Structures métalliques (du CAP au Bac pro), Moteur et mécanique automobile (du CAP au Bac pro) et Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (CAP à Master) sont présentes.

En complément, des formations dans d'autres domaines peuvent alimenter les spécificités sectorielles suivantes : Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution (Bac à Licence pro) et Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (CAP au Bac).

Dans le tertiaire, la spécificité Santé, social et services aux personnes de l'emploi local apparaît également via de multiples diplômes tels que le CAP agent accompagnant au grand âge, le CAPA services aux personnes et vente en espace rural, le Bac pro accompagnement, soins et services à la personne, le BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social et économie sociale et familiale, et divers diplômes d'État (DE d'aide-soignant, d'infirmier, d'ambulancier, de masseur kinésithérapeute,..), une Licence pro mention intervention sociale, etc.

Le tertiaire marchand est également présent à travers une offre de formation en Commerce vente et Transport logistique. Enfin, des formations transverses en Comptabilité gestion, Ressources humaines, Secrétariat et un Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation dans le 1<sup>er</sup> degré sont aussi proposées et font écho à d'autres spécificités du territoire (transports et entreposage, administration publique et enseignement).

## L'offre de formation pour demandeurs d'emploi

**L'offre de formation continue, financée sur fonds publics et destinée aux demandeurs d'emploi,** inclut, dans le CLPE de Nevers, **des formations certifiantes** de niveau CAP jusqu'au niveau Bac ainsi qu'une formation d'infirmière de niveau Bac+3 et des formations sans niveau spécifique en lien avec la création d'entreprise (dont agricole avec le dispositif START'AGRI). Les publics peuvent également bénéficier de **formations en amont de la qualification** (DAQ, Dispositif de formation linguistique, Français langue étrangère, École de la 2<sup>e</sup> Chance...). Ces dispositifs ont pour objectifs de construire un projet professionnel, de remobiliser ou d'acquérir des compétences complémentaires préalables à un parcours qualifiant ou à une insertion professionnelle.

**Parmi les formations certifiantes, le niveau CAP est le plus fréquent** car l'offre de formation est construite pour répondre prioritairement aux **besoins de qualification des publics les moins qualifiés et les plus fragiles. Concernant ce niveau, les spécialités de formation en lien avec la structure de l'emploi local** sont à nouveau présentes avec une offre relative aux spécialités des Services à la personne et du Travail social (exemple : Plateforme de formation préparant aux métiers des services à la personne, DE AES). Au regard des besoins dans l'industrie, l'offre de formation propose diverses spécialités de formation telles que Structures métalliques (ex : Titre paritaire à finalité professionnelle soudeur industriel), Métallurgie (ex : Productions industrielles) et Mécanique générale/mécanique électricité (ex : Titre professionnel opérateur-régleur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière).

### <sup>3</sup> Avertissement

La relation formation-emploi n'est pas toujours directe et linéaire. Une personne sortant de formation n'exercera pas nécessairement le métier en lien avec la formation suivie et ne s'insérera pas obligatoirement dans le secteur d'activité attendu. En outre, une proportion de sortants formés sur le territoire est susceptible de le quitter pour poursuivre leur parcours professionnel.



Au regard des autres spécificités du territoire, l'offre de formation propose également diverses spécialités de formation : **Transport-Logistique** (ex : Titre professionnel agent magasinier et CAP conducteur routier marchandises), **BTP** (Plateforme métiers BTP : Peintre façadier itériste, plaquiste et électricien d'équipement du bâtiment).

**Les formations de niveau Bac** concernent les spécialités Secrétariat, bureautique (Fonctions transverses de l'entreprise), Santé (DE d'aide-soignant), Agriculture (BP responsable d'entreprise agricole), Informatique (Titre professionnel technicien informatique de proximité), Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Titre professionnel technicien de maintenance industrielle) et Structures métalliques (Titre professionnel technicien polyvalent en chaudronnerie).

L'offre de formation certifiante destinée aux demandeurs d'emploi se situe à Nevers ou à proximité, ainsi qu'à Decize pour trois formations (DE d'aide-soignant, Plateforme de formation préparant aux métiers des services à la personne et Titre professionnel employé commercial), ce qui soulève, de nouveau, **la problématique de la mobilité pour accéder à la formation, d'autant plus pour des publics parfois fragiles.**

L'offre de formation en amont de la qualification ne permet pas toujours de quadriller l'ensemble du territoire avec un site à Nevers, un site à Marzy, un site à Chantenay-Saint-Imbert et un site à Decize. La population du Nord-est du territoire se trouve donc plus éloignée pour accéder aux formations.



En savoir plus...

## Quels niveaux de formation et de qualification ?



### Un plus faible niveau de formation et de qualification

La structure de l'emploi, en lien avec les besoins de l'économie locale et l'offre de formation sur le territoire, influe sur les niveaux de formation et de qualification de la population du territoire.

D'une part, **la proportion de personnes non diplômées et de niveau CAP est légèrement plus élevée** dans le CLPE de Nevers qu'en BFC, à l'inverse de celles de diplômés de l'enseignement supérieur. **L'offre de l'enseignement supérieur est moins étoffée que dans les grandes agglomérations**, ce qui influe sans doute également sur le niveau de formation des jeunes. Comme pour l'ensemble de la population des 15-64 ans, **les jeunes sont moins nombreux à être diplômés de niveaux Bac +2, Bac +3 et Bac +5 ou plus.** Ce constat de plus faibles niveaux de formation se vérifie également parmi les demandeurs d'emploi du territoire.

D'autre part, le niveau de qualification des actifs en emploi est en lien avec la structure locale de l'emploi. **Les employés civils et agents de service de la fonction publique, les professions intermédiaires administratives de la fonction publique, de la santé et du social ainsi que les cadres de la fonction publique sont plus nombreux, en proportion, que les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise et les artisans.** Une élévation du niveau de qualification des actifs en emploi du territoire est toutefois enregistrée entre les deux derniers recensements de la population.



En savoir plus...

# Quel niveau de précarité sur le territoire ?



## Des situations de précarité importantes

Dans le CLPE de Nevers, de nombreux indicateurs de précarité se situent au-dessus de la moyenne régionale (part des jeunes non diplômés, part de Jeunes inactifs ou au chômage (JIC), part des demandeurs d'emploi bénéficiaire du RSA, etc.). Ce CLPE affiche également une part relativement importante de la population résidant au sein de Zones de revitalisation rurale (ZRR), zones reconnues comme fragiles sur le plan socio-économique. En effet, un EPCI classé en ZRR, est le signe d'une faible densité de population et d'un faible revenu fiscal par unité de consommation. Les situations de précarité sont encore plus prégnantes dans les EPCI situées à l'Ouest du territoire (communauté de communes du Nivernais Bourbonnais et communauté d'agglomération de Nevers), avec un niveau de vie inférieur à la moyenne régionale et un taux de pauvreté plus élevé. Les EPCI du territoire ont également des facteurs de risque d'illettrisme plus soutenus à l'exception de la communauté de communes Loire et Allier.

En milieu rural, comme c'est le cas dans ce CLPE, ces problématiques sont souvent plus durables car les opportunités de retour à l'emploi et d'accès la formation sont plus limitées. En outre, ce constat soulève la problématique de la mobilité pour accéder à l'emploi et à la formation. Ces difficultés structurelles, liées à l'éloignement de pôles d'emplois importants et aux contraintes de mobilité pour se former ou accéder à l'emploi, ne sont pas spécifiques au CLPE. Elles concernent également l'ensemble du nord du département de la Nièvre et, plus généralement, les territoires ruraux situés sur "la diagonale du vide".

Des personnes en emploi peuvent également être en situation de précarité au sein du territoire. Certaines caractéristiques des emplois pourraient laisser entrevoir ce type de situation, notamment au regard de la part plus importante d'employés de la fonction publique (catégories C, contractuels, ect.)



En savoir plus...



# Forces / Faiblesses



Nevers



- Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?

Un fort enjeu lié au vieillissement de la population et à l'accompagnement de la dépendance



- Le territoire est-il attractif ?

Un territoire globalement peu attractif



- Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?

Le tertiaire marchand et non marchand au coeur du territoire et une spécificité industrielle



- L'emploi progresse-t-il ?

Un maintien de l'emploi salarié privé sur le long terme à l'inverse d'une hausse en région



- Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?

Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi mais un taux de chômage plus élevé qu'en Bfc



- Quels niveaux de formation et de qualification ?

Un plus faible niveau de formation et de qualification qu'au niveau régional



- Quelle offre de formation accessible ?

Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

Une offre de formation en lien avec les spécificités locales et le poids des secteurs présents



- Quel niveau de précarité sur le territoire ?

Des situations de précarité importantes



## Forces



## Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?



## Le territoire est-il attractif ?



## Faiblesses

- Un territoire rural bénéficiant d'une agglomération. Plus de 110 000 habitants résident dans ce CLPE soit 4 % de la population de BFC.

- Un territoire rural, moins peuplé à l'est, avec une densité de population variable de 13 habitants/km<sup>2</sup> dans la CC Amognes Coeur du Nivernais à 253 habitants/km<sup>2</sup> dans la CA de Nevers.

- Un territoire situé sur la diagonale du vide et éloigné des grandes métropoles.

- Proximité de Bourges à l'est et Moulins au sud.

- Dessertes en train vers Bourges, Moulins, Decize et Cosne-Cours-sur-Loire.

- Autoroute A77 reliant Nevers à Montargis puis accès A6 en direction de Paris.



- Absence d'autoroute en dehors de l'A77 au nord.

- Pas d'attractivité résidentielle

- Baisse de la population dans le CLPE moins importante qu'à l'échelon départemental.



- Baisse de la population dans presque toutes les communes du CLPE, entre les deux derniers recensements de la population. La baisse est plus soutenue à l'ouest et au sud du territoire.

- Le CLPE est touché par le vieillissement de la population : l'indice de vieillissement (ratio entre la population de 65 ans et plus sur la population de moins de 20 ans) est égal à 134 dans le CLPE et atteint 176 dans la CC Sud Nivernais. Le vieillissement concerne également la population active dont les actifs en emploi et devrait perdurer.

- Le vieillissement de la population engendre des besoins de soins de proximité, de services à domicile. Or, dans le territoire, l'accès aux équipements et aux services est plus difficile et la population est très dépendante de la voiture.

- Enjeu de vieillissement-accompagnement de la dépendance : accès aux services et aux équipements des personnes âgées, des besoins d'emplois dans la santé et les services à domicile.

- Attractivité économique peu élevée mais un solde de navetteurs positif : 17 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur.

Principaux lieux de résidence des entrants : CLPE de Cosne-Cours-sur-Loire, région Centre-Val de Loire et région Auvergne-Rhône-Alpes.



- Faible mobilité domicile-travail : 13 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur.

Principaux lieux de travail des sortants : région Auvergne-Rhône-Alpes, CLPE de Cosne-Cours-sur-Loire et région Centre-Val de Loire.

- Dépendance à la voiture.



## Forces

# Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



## Faiblesses

- **La proportion d'emplois tertiaires non marchands** est supérieure de plus de 4 points dans le territoire par rapport au niveau régional. De plus, les secteurs Activités pour la santé humaine, Administration publique, Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et Enseignement sont surreprésentés.

- Hausse de l'emploi dans le secteur tertiaire non marchand, entre les deux derniers recensements de la population (2016 et 2022), contrairement à une baisse au niveau régional. Secteurs concernés par la hausse : Administration publique, Enseignement et Activités pour la santé humaine.

- **Spécificité de l'emploi industriel dans le territoire.** Les secteurs industriels les plus spécifiques du territoire sont :
  - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, Métallurgie et fabrication de produits métalliques, Fabrication de machines et équipements et Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution.

La part globale de l'emploi industriel reste toutefois plus faible qu'en région. Les secteurs industriels les plus employeurs sont :

- Métallurgie et fabrication de produits métalliques, avec la présence, par exemple, du groupe APERAM ALLOYS et Minebea Access Solutions France,
- Fabrication de matériel de transports, avec la présence du Technopôle de Nevers Magny-Cours et l'Institut supérieur de l'automobile et des transports
- Fabrication de machines et équipements pour les industries, avec la présence, par exemple, de Alfa Laval Spiral,
- Plasturgie avec la présence, par exemple, de Sumiriko Rubber Compounding France et Gates Sas dans le cadre de la construction automobile.

- **Poids du secteur tertiaire marchand** (commerce, transport et entreposage, hôtellerie-restauration...) équivalent à celui mesuré à l'échelon régional (40,0 % dans le CLPE et 40,6 % en BFC)

Secteurs tertiaires marchands les plus employeurs :

- Commerce,
- Transports et entreposage,
- Activités de services administratifs et de soutien (dont intérim),
- Hébergement et restauration,
- Autres activités de services (réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques, coiffure, services funéraires, etc.).

- Certaines activités dans le tertiaire marchand sont spécifiques :
  - Transports et entreposage, avec notamment la présence du technocentre SNCF de Nevers-Langedoc et l'appui du Pôle véhicule du futur en faveur du développement des industriels de l'automobile, des transports terrestres et des mobilités innovantes.
  - Édition, audiovisuel et diffusion,
  - Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre,

- Entre les deux derniers recensements de la population, baisse des emplois dans le secteur Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, comme à l'échelon régional.

- Baisse de l'emploi industriel, entre les deux derniers recensements de la population, beaucoup plus importante qu'en région. Cette baisse se vérifie dans les secteurs Plasturgie (-20,2 %), Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (-15,6 %), Métallurgie et fabrication de produits métalliques (-14,8 %), Travail du bois, industries du papier et imprimerie (-13,4 %), Industries agroalimentaires (-5,3 %) et Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution (-4,4 %).

- Hausse du coût de l'énergie : enjeu écologique, de décarbonation des processus de production industrielle.

- Recul structurel de l'emploi industriel sur le plus long terme Effets structurels négatifs :

- spécialisation dans des secteurs exposés à la concurrence internationale,
- concentration de l'emploi dans un nombre limité d'établissements, dont des établissements étrangers,
- éloignement des très grandes métropoles,
- conséquences de la très forte désindustrialisation sur le long terme,

- Des difficultés de recrutement structurelles : déficit d'attractivité des formations et des métiers industriels et manque d'attractivité du territoire.



## Forces

# Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



## Faiblesses

- Hébergement et restauration en lien avec le tourisme sur le canal du Nivernais, deuxième canal de France en termes de fréquentation,
- Arts, spectacles et activités récréatives, avec notamment des emplois en lien avec la présence du circuit de Nevers Magny-Cours et de l'USON Nevers Rugby.
- Hausse de l'emploi dans le secteur tertiaire marchand :
  - Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
  - Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie)
  - Hébergement et restauration,
  - Activités de services administratifs et de soutien (dont intérim).

• **La proportion d'emplois dans la Construction** est équivalente dans le territoire par rapport au niveau régional. L'emploi est en hausse : +5,1 % entre les deux derniers recensements de la population, soit +2 points en comparaison avec l'évolution régionale.

- Entre les deux derniers recensements de la population, les emplois dans le secteur tertiaire marchand ne suivent pas la hausse constatée à l'échelon régional (+0,3 % dans le CLPE contre +5,9 % en région). Certains secteurs perdent des emplois :
  - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques,
  - Arts, spectacles et activités récréatives,
  - Activités financières et d'assurance,
  - Autres activités de services,
  - Transports et entreposage.

• **Proportion d'emplois dans l'agriculture** plus faible qu'au niveau régional : polyculture/polyélevage et bovin viande. Peu de productions agricoles valorisées sous signe de qualité (AOC, AOP, IGP...) exceptée la filière viande (IGP agneau bourbonnais, volailles du Berry).

- Baisse importante de l'emploi agricole dans un contexte de baisse au plan régional : -12,3 % entre les 2 derniers recensements de la population, soit 180 emplois en moins.

- Exposition aux changements climatiques. Sécheresses/concentration de fortes précipitations qui impactent la qualité des productions par exemple.

• **Baisse globale de l'emploi, tous secteurs d'activités confondus**, entre les deux derniers recensements de la population, contre une hausse à l'échelon régional.



## Forces

# L'emploi progresse-t-il ?

(Données URSSAF : emploi salarié privé hors emploi agricole, public et non salarié)



## Faiblesses

• Sur le court terme (4<sup>e</sup> trimestre 2024-4<sup>e</sup> trimestre 2025) : légère hausse de l'emploi salarié privé (+1 %) contre une baisse en région et dans le département (-1 %).

• Le secteur des services est créateur d'emplois avec une progression de 3 % en un an, soit 374 emplois supplémentaires. Les activités de services les plus en croissance (fin 2024 - fin 2025) sont :

• Sur le long terme (2014-2025), stagnation de l'emploi salarié privé, alors que l'emploi salarié augmente en région.

• Légère baisse de l'emploi salarié privé dans tous les secteurs, à l'exception des services qui soutiennent la hausse globale au sein du CLPE.



## Forces

## L'emploi progresse-t-il ? (suite)

(Données URSSAF : emploi salarié privé hors emploi agricole, public et non salarié)



## Faiblesses



Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. (+48 % soit 29 emplois supplémentaires), Enseignement secondaire général (+23 % soit 19 emplois supplémentaires), Formation continue d'adultes (+21 % soit 31 emplois supplémentaires), Transports routiers réguliers de voyageurs (+25 % soit 30 emplois supplémentaires), Transport ferroviaire interurbain de voyageurs (+3 % soit 38 emplois supplémentaires) et Nettoyage courant des bâtiments (+3 % soit 22 emplois supplémentaires)

- Hausse de l'emploi intérimaire dans la Nièvre (+5 %) plus importante qu'en région (+3 % entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2024 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2025). Dans le CLPE de Nevers : 48 % des emplois intérimaires sont dans l'industrie, 77 % d'ouvriers (46 % sont non qualifiés).
- Hausse des embauches (+5 % des déclarations préalables à l'embauche d'avril 2025 à mars 2026) plus soutenue qu'en BFC (+1 %). Hausse légèrement plus soutenue pour les femmes (+6 %), les 25-49 ans et plus (+6 %). La hausse concerne les CDD de moins d'un mois (+9 %) et les CDD de 1 à 3 mois (+9 %), les CDI (+5 %) et les missions intérimaires de moins d'un mois (+3 %)

- La baisse de l'emploi salarié privé est plus marquée dans les secteurs Activités des agences de travail temporaire, Activité des agences de publicité, Restauration collective et Coiffure.



## Forces

## Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



## Faiblesses



• Baisse du nombre de DEFM de catégorie A plus importante qu'en région sur un an (1<sup>er</sup> trimestre 2025-1<sup>er</sup> trimestre 2026), touche particulièrement les jeunes (-13 % dans le CLPE Nevers et -6 % en BFC).

• Baisse du nombre de DEFM de catégories ABC sur un an (1<sup>er</sup> trimestre 2025-1<sup>er</sup> trimestre 2026) dans un contexte de maintien du nombre de demandeurs d'emploi en BFC. Diminution qui touche particulièrement les hommes (-4 % contre -1 % pour les femmes dans le CLPE) et les seniors âgés de 50 ans ou plus (-4 % CLPE Nevers et -1 % en BFC).

• La part des demandeurs d'emploi ABC longue durée, très longue durée sont plus faibles qu'au niveau régional.

• Hausse de 26 % du nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail sur un an (avril 2025 - mars 2026) dans le secteur de la Construction. Dans le secteur des services, les offres ont progressé de 26 % dans le Transport et entreposage et de 38 % dans les Activités spécialisées, scientifiques et techniques.

• Enquête BMO (Besoins en main d'œuvre) 2026 de France Travail : 2 940 projets de recrutements dans le CLPE. 65 % des projets dans les Services (dont un tiers dans la Santé humaine et l'action sociale), 13 % dans l'Industrie, 11 % dans le Commerce, 8 % dans la Construction et 4 % dans l'Agriculture. La part des projets de recrutement jugés difficiles est inférieure à la moyenne régionale (43,4 % contre 47,5 %).

➔ • 45 % de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC, en hausse sur un an (+8 % entre 1<sup>er</sup> trimestres 2025-2026). La part des bénéficiaires du RSA et celle des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi est plus importante qu'en moyenne régionale. Le niveau de formation des demandeurs d'emploi ABC est plus faible qu'en BFC (37 % d'entre eux ont un niveau CAP contre 32 % en BFC)

• Un taux de chômage de 7,5 % dans la zone d'emploi de Nevers (contre 7,1 % en BFC), en hausse de 0,7 point en un an (4<sup>e</sup> trimestre 2024-4<sup>e</sup> trimestre 2025).

• Baisse de 15 % du nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail sur un an (avril 2025 - mars 2026), contre -11 % en BFC. • Baisse moins soutenue pour les emplois durables (-13 % contre -17 % pour l'emploi occasionnel).

◀ • Baisse dans tous les secteurs d'activités à l'exception du secteur de la Construction : Industrie (-22 %), Service (-16 %) Commerce (-6 %). Dans le secteur des services, les offres ont diminué de 11 % dans la santé humaine et action sociale.



## Forces

## Quels niveaux de formation et de qualification ?



## Faiblesses

- **L'offre de formation est assez diversifiée**, avec notamment un accès à certaines études supérieures.

• **Hausse du niveau de qualification** : hausse du nombre d'ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, de professions libérales, de professions intermédiaires de la santé et du travail social, de techniciens, d'ouvriers qualifiés de type industriel, contre une baisse du nombre d'employés (à l'exception des employés du commerce), d'ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport, d'ouvriers qualifiés de type artisanal.

• **Un niveau de formation de la population plus faible** qu'en région (pour les 15-64 ans et les 15-29 ans) : davantage de non diplômés, de niveau CAP, moins de diplômés de l'enseignement supérieur.

- Situation liée, pour partie, aux besoins de l'économie locale et à l'offre de formation sur le territoire qui impose d'être mobile pour accéder à l'exhaustivité de l'offre de formation, notamment dans l'enseignement supérieur.

- L'accès à la formation limitée pour les habitants du nord du territoire peut entraîner des départs de jeunes qui ne reviennent pas nécessairement dans le territoire à la fin de leurs études. 71 % de néo-bacheliers ont quitté la zone d'emploi de Nevers à leur entrée dans l'enseignement supérieur contre 58 % au niveau national.

• **Un plus faible niveau de qualification des actifs en emploi** dans le CLPE de Nevers, en lien avec la structure locale de l'emploi : proportion d'employés plus élevée au sein du CLPE (28,9 % contre 26,7 % au niveau de la région) au détriment des cadres et professions intellectuelles supérieures (12,1 % contre 13,6 %) et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (5,5 % contre 7,1 %).

• Des **demandeurs d'emploi de catégories ABC de plus faible niveau de formation** qu'en région : 48 % d'entre eux ont un niveau de formation supérieur au Bac, contre 52 % dans la région. Dans le CLPE, 37 % des demandeurs d'emploi possèdent un niveau CAP contre 32 % dans la région.



## Forces

Quelle offre de formation accessible ?  
Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

## Faiblesses

• Offre de formation structurée autour de la voie scolaire avec 11 lycées (dont un lycée agricole), le CRD de Nevers, 5 sites universitaires à Nevers : l'UT, l'INSPE, l'ISAT et l'UFR Droit, sciences économique et politique et deux établissements de santé et/ou de réadaptation (IFSI-IFAS à Nevers et Décize et IPMR à Nevers). En complément de l'offre par la voie scolaire, 21 établissements proposent des formations en apprentissage à Nevers ou à proximité ainsi qu'à Decize.

• **Offre de formation relativement développée dans le supérieur, en termes de domaines de formation, par rapport aux territoires voisins** :

- Niveau **Bac+2** : multiples formations dans les domaines commerce et vente, comptabilité et gestion, ressources humaines, santé et social, industrie, services aux personnes, agriculture, enseignement, etc. santé, arts, aménagement du territoire et enseignement.

• **Offre de formation initiale (voie scolaire et apprentissage) présente uniquement au nord-ouest** (Nevers et à proximité) et **au sud-ouest** (Decize et Saint-Léger-lès-Vignes), ce qui pose la question de la mobilité pour accéder à la formation.

• Quel avenir pour les établissements scolaires du territoire au regard des perspectives de fort vieillissement et de baisse de la population ?

• **Concentration de l'offre dans l'enseignement supérieur** à Nevers et à proximité et à Decize. Une offre de formation dans l'enseignement supérieur restreinte comparée à d'autres territoires qui entraîne des départs :

- 71 % des néo-bacheliers quittent le territoire en entrant dans l'enseignement supérieur (contre 58 % en moyenne nationale, échelle de la zone d'emploi de Nevers, Parcoursup 2022).

## Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



### Forces



### Faiblesses

- Niveau **Licence** : plusieurs formations dans les domaines commerce et vente, informatique, industrie, sanitaire et sociale, banque et assurances, arts, échange et gestion, sport, etc.
- Niveau **Master, Ingénieur** : plusieurs formations dans les domaines commerce et vente, informatique, industrie, mécanique, santé, arts, aménagement du territoire et enseignement.

- **Offre de formation initiale sous statut d'élève**

Pour alimenter le secteur tertiaire non marchand, les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes : santé et action sociale (dont accompagnement au vieillissement et lutte contre la précarité), formation, administration publique (collectivités territoriales, préfecture de département...) :

- **Santé, social et service aux personnes** : CAP agent accompagnant au grand âge, CAPA services aux personnes et vente en espace rural, Bac techno sciences et technologies de la santé et du social, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social et économie sociale et familiale, DE aide-soignant, infirmier, ambulancier, masseur kinésithérapeute, ergothérapeute et psychomotricien.
- **Administration publique** : Bac techno STMG, Bac pro assistance à la gestion des organisations et de leurs activités, BTS support à l'action managériale, Licence en droit, administration publique et sciences de l'éducation et de la formation et Master MEEF.

Il en est de même pour alimenter le secteur tertiaire marchand :

- **Commerce** : CAP équipier polyvalent du commerce, 2<sup>nd</sup>e pro métiers de la relation client, Bac techno Sciences et technologies du management et de la gestion enseignement spécifique marketing, Bac pro métiers du commerce et de la vente, technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons), BTS management commercial opérationnel, Chef de projet web et stratégie digitale, Responsable de développement commercial et Manager marketing digital et communication.
- **Transport et Logistique** : CAP conducteur livreur de marchandises, conducteur routier de marchandises option livraisons de proximité, Bac pro conducteur routier de marchandises, conducteur transport routier marchandises, logistique, métiers de la logistique et organisation de transport de marchandises.

Concernant le secteur de l'**Industrie**, l'offre de formation disponible sur le territoire porte sur :

- **Structures métalliques** : CAP carrossier automobile et peintre automobile et Bac pro carrossier peintre automobile.

## Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses

- **Moteurs et mécanique auto** : CAP maintenance des véhicules, Bac pro maintenance des véhicules, BTS motorisations toutes énergies, FCL mécanicien de compétition et diplôme d'ingénieur de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers.

- **Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité** : Bac pro maintenance des systèmes de production connectés, Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions, BTS maintenance des véhicules option A voitures particulières, BTS électrotechnique, Master in automotive engineering for sustainable mobility et Master mention mécanique.

- **Technologies industrielles fondamentales** : Bac techno STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable), Licence pro mention maintenance et technologie : systèmes pluritechniques.

- **Technologies de commandes des transformations industrielles** : CAP conducteur d'installations de production, 2<sup>nd</sup>e pro métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels /métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées, BTS conception et réalisation de systèmes automatiques.

Pour répondre aux besoins des secteurs spécifiques du territoire, l'offre de formation disponible sur le territoire alimente également, entre autres, les secteurs suivants :

- **Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution** : Bac techno sciences et technologies de l'industrie et du développement durable enseignement spécifique systèmes d'information et numérique, BTS gestion et maîtrise de l'eau et Licence pro mention métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

- **Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné** : Bac pro cybersécurité, informatique et réseaux, électronique et Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés, Administrateur systèmes, réseaux et cybersécurité

D'autres formations sont également accessibles en informatique, en agriculture, aménagement paysager, coiffure, ou dans le travail du bois et de l'ameublement, l'art, la sécurité ou le textile.

- **Offre de formation initiale en apprentissage :**

Pour alimenter le secteur tertiaire non marchand, les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes : santé et action sociale (dont accompagnement au vieillissement et lutte contre la précarité), formation, administration publique (collectivités territoriales, préfecture de département...) :

## Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



### Forces



### Faiblesses

- **Santé et social et Services aux personnes** : CAP agent accompagnant au grand âge, Titre pro agent de service médico-social et agent de propreté et d'hygiène, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne, Bac pro Hygiène, propreté, stérilisation, Titre Pro assistant de vie aux familles, agent de service médico-social et conseiller en insertion professionnelle, DE AES, moniteur éducateur, masseur-kinésithérapeute (en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année uniquement) et psychomotricien (en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année uniquement), BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social et économie sociale et familiale, Licence pro mention intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle

- **Administration publique** : comptabilité et gestion (niveau BTS), secrétariat bureautique et RH (niveau CAP à BTS), Bac pro métiers de l'accueil et Titre Pro formateur professionnel d'adultes.

**Il en est de même pour le secteur tertiaire marchand :**

- **Commerce** : multiples formations du niveau CAP (équipier polyvalent du commerce) au niveau Master (marketing digital et communication) avec diverses formations de niveau Bac, BTS et BUT.

- **Transport et Logistique** : formations presque similaires à l'offre de formation par la voie scolaire.

Pour le secteur de l'**Industrie**, l'offre de formation disponible sur le territoire porte sur :

- **Structures métalliques** : du niveau CAP à BTS avec des formations complémentaires à la voie scolaire dans la chaudronnerie industrielle

- **Moteurs et mécanique automobile** : du niveau CAP à BTS avec des formations complémentaires à la voie scolaire dans la maintenance des matériels agricoles, d'espaces verts et de maintenance nautique.

- **Technologies industrielles fondamentales et Technologies de commandes des transformations industrielles** : formations de niveaux supérieurs (BTS et diplôme d'ingénieur de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports spécialité génie mécanique) et complémentaires à la voie scolaire (Bachelor Technicien spécialisé en maintenance avancée et BTS conseil et commercialisation de solutions techniques).

- **Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité** : formations de niveau Bac identiques à la voie scolaire et des complémentarités sur le supérieur.

Pour alimenter des secteurs spécifiques du territoire, l'offre de formation disponible sur le territoire alimente également, entre autres, les secteurs suivants :

- **Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné** : plusieurs formations de niveau supérieur dans le domaine de l'informatique, du réseau de transmissions des données ainsi qu'un CAP constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics.

➔ Absence de formation dans le domaine de l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution

## Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



### Forces

### Faiblesses

D'autres formations sont également accessibles en alimentation, cuisine et hôtellerie-restauration pour alimenter le tourisme sur le territoire, dans les domaines du BTP, de l'animation, agriculture, agroéquipement, travail du bois, informatique, aménagement paysager ou encore dans les domaines de la coiffure, l'esthétique, le sport et l'animation.

- **Offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi sur financements publics :**

Parmi les formations en amont de la qualification, le DAQ, le DFL/FLE, l'École de la 2<sup>e</sup> chance et l'École des parents (OEPRE) sont présents.

Parmi les formations certifiantes, les caractéristiques de la structure de l'emploi apparaissent à travers les spécialités **Santé, social et Services aux personnes** (CAP accompagnant éducatif petite enfance, Plateforme de formation préparant aux métiers des services à la personne, DE AES, Aide-soignant et Infirmier) mais également **BTP, Industrie, Agriculture, Animation, Cuisine, Sécurité et Commerce**.



## Forces

# Quel niveau de précarité sur le territoire ?



## Faiblesses

- Part de la population en QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville) légèrement plus faible qu'en BFC (-1 point). Part de résidents en QPV parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC légèrement plus faible qu'en région (-1 point).

- Niveau de vie inférieur à la moyenne régionale surtout au sud du territoire.
- Taux de pauvreté très élevé dans la communauté d'agglomération de Nevers (18,9 %) et la Cc du Nivernais Bourbonnais (19 %) et taux élevé dans la Cc Sud nivernais (16 %) et la Cc Amognes Coeur du Nivernais (14 %).
- Davantage de Jeunes inactifs ou chômeurs (Jic) : 19,4 % contre 16,2 % en BFC. Davantage de jeunes non diplômés : 18,6 % contre 16,4 % en BFC.
- Précarité fréquemment durable en milieu rural : opportunités de retour à l'emploi, d'accès la formation limitées et problématiques de mobilité.
- 3 QPV à Nevers : Grande Pâture - Les Montôts, Le Banlay et Bords de Loire - Courlis - La Baratte. De plus, la pauvreté y est beaucoup plus importante : le taux de pauvreté atteint 54 % contre 47 % dans l'ensemble des QPV de la région.
- Part de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC légèrement plus forte qu'en région (+1 point).
- Part de bénéficiaire du RSA parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC légèrement forte qu'en région (+2 points).
- Légèrement plus de population en Zone de revitalisation rurale (ZRR) qu'au plan régional.
- Facteurs de risque d'illettrisme élevés à l'exception du sud de la Cc Loire et Allier.
- Accès aux équipements et aux services plus difficiles en s'éloignant de Nevers.
- Forte dépendance à la voiture notamment à l'est.

## Sources de données

Datavisualisation et veille documentaire Emfor, DREETS BFC,  
France Travail, INSEE, URSSAF

## Bibliographie



### Emfor

- Les Comités locaux pour l'emploi BFC : indicateurs emploi-formation
- État des lieux socio-économique des zones d'emploi de BFC - Synthèse
- Boîte à outils Pacte formation 2024-2027, des ressources pour accompagner les membres des Clpe en Bfc
- Des clés pour comprendre son territoire - Encas pro
- Synthèse des situations à risque d'illettrisme dans la Nièvre



### DREETS BFC

- Indicateurs statistiques territoriaux CLPE



### France Travail : Regards sur et Chiffres clés par CLPE

- Regards sur... par territoire de CLPE
- Les Chiffres clés par territoire de CLPE



### INSEE

- Dans la Nièvre, le secteur tertiaire concentre 76 % de l'emploi
- Pourquoi l'emploi industriel décroche-t-il dans la région ?
- En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur
- Un quart des néo-bacheliers poursuit ses études en dehors de la région
- Dans les franges de Bourgogne-Franche-Comté, 60 000 habitants travaillent en dehors de la région
- 111 bassins de vie polarisent les habitudes de vie des habitants
- 159 000 habitants dans les 62 quartiers prioritaires de la ville
- Atlas des fragilités territoriales en Bourgogne-Franche-Comté
- Du rural isolé au rural proche des villes : 4 types d'intercommunalités
- Bourgogne-Franche-Comté - Première région rurale de France
- Statistiques locales

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

---

Siège  
Espace Lafayette  
8 rue Alfred de Vigny  
25000 **Besançon**  
tél 03 81 25 52 25

---

Site de Dijon  
Immeuble le Citadin  
13 rue Auguste Frémiet  
21000 **Dijon**  
tél. 03 80 54 14 14

---

[www.emfor-bfc.org](http://www.emfor-bfc.org)  
[contact@emfor-bfc.org](mailto:contact@emfor-bfc.org)